

SAS ASSAINI GROUP

3 RUE EUGENE LABICHE

75116 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à MAUGUIO

Le 30/04/2023

Fabien CACHARD

Associé

Sébastien MICHEL

Expert-Comptable

CERTIFIE CONFORME

Signé électroniquement le 03/07/2023 par
Olivier BALOUKA

Signed with
universign



PKF ARSILON

**198 RUE ETIENNE LENOIR
ZAC FREJORGUES EST II
34130 MAUGUIO**

Désignation de l'entreprise :		SAS ASSAINT GROUP				Néant ☐ •			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	432 000	FH		FI	432 000	486 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	432 000	FK		FL	432 000	486 000	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 986	1 947		
	Autres produits (1) (11)				FQ	567	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	440 553	487 950
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	138 934	178 643	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 924	3 412	
	Salaires et traitements*					FY	266 377	208 405	
	Charges sociales (10)					FZ	99 173	69 373	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements*			GA			
			- dotations aux provisions			GB			
					GC				
	Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	245	25
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	508 652	459 858
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GG	(68 099)	28 092
Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	355 000	139 778	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL			
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
	Total des produits financiers (V)					GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	355 000	139 778	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR	15 895	17 640	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
	Total des charges financières (VI)					GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	15 895	17 640	
						GV	339 106	122 139	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASSAINI GROUP

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			1 265
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			1 265
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			955
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	47 416		47 416
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 416		48 371
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(47 416)		(47 106)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 903		24 103
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	795 553		628 993
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	595 866		549 972
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	199 687		79 022
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	RC			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	RD			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	7 986		1 947	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3				
					A4
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A5				
Dont cotisations obligatoires Madelin	A6				
Dont cotisations facultatives Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE FRAS ACQ TITRES		47 416			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS ASSAINI GROUP

3 RUE EUGENE LABICHE

75116 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à MAUGUIO

Le 30/04/2023

Fabien CACHARD

Associé

Sébastien MICHEL

Expert-Comptable

CERTIFIE CONFORME

Signé électroniquement le 03/07/2023 par
Olivier BALOUKA

Signed with
universign



PKF ARSILON

**198 RUE ETIENNE LENOIR
ZAC FREJORGUES EST II
34130 MAUGUIO**

Désignation de l'entreprise : SAS ASSAINI GROUP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 3 RUE EUGENE LABICHE 75116 PARIS Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 8 4 9 9 7 6 4 2 8 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	3 527 080	3 527 080	3 527 080	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	12 000	12 000	10 833	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	3 539 080	3 539 080	3 537 913	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	27 422	27 422	40 163	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	35 160	35 160	8 195	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 376	1 376		
	TOTAL (III)	CJ	CK	63 958	63 958	48 358	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 603 038	3 603 038	3 586 271	

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

2 000

(3) Part à plus d'un an :

CR

Désignation de l'entreprise : SAS ASSAINI GROUP		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.....210.....000.....)	DA	2 210 000	2 210 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(170 778)	(249 800)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	199 687	79 022
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	172 133	124 717
	TOTAL (I)	DL	2 411 042	2 163 938
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	816 642	1 013 804
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	162 366	199 065
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 003	7 582
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 986	47 482
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	108 000	154 400
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 191 996	1 422 333	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 603 038	3 586 271	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	575 277	605 691
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS ASSAINI GROUP

3 RUE EUGENE LABICHE

75116 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à MAUGUIO

Le 30/04/2023

Fabien CACHARD

Associé

Sébastien MICHEL

Expert-Comptable

CERTIFIE CONFORME

Signé électroniquement le 03/07/2023 par
Olivier BALOUKA

Signed with
universign



PKF ARSILON

**198 RUE ETIENNE LENOIR
ZAC FREJORGUES EST II
34130 MAUGUIO**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 603 038.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 432 000.00 Euros et dégagant un bénéfice de 199 687.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 527 080		
Prêts, autres immobilisations financières	10 833		5 000
TOTAL	3 537 913		5 000
TOTAL GENERAL	3 537 913		5 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 527 080	3 527 080
Prêts, autres immobilisations financières	3 833	0	12 000	12 000
TOTAL	3 833	0	3 539 080	3 539 080
TOTAL GENERAL	3 833	0	3 539 080	3 539 080

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	124 717	47 416			172 133
TOTAL	124 717	47 416			172 133
TOTAL GENERAL	124 717	47 416			172 133
Dont dotations et reprises exceptionnelles		47 416			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	12 000	2 000	10 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 449	1 449	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 814	25 814	
Débiteurs divers	159	159	
Charges constatées d'avance	1 376	1 376	
TOTAL	40 798	30 798	10 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 833		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	816 642	199 923	616 719	
Emprunts et dettes financières divers	5 564	5 564		
Fournisseurs et comptes rattachés	48 003	48 003		
Personnel et comptes rattachés	22 949	22 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 930	24 930		
Impôts sur les bénéfices	839	839		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 065	7 065		
Autres impôts taxes et assimilés	1 202	1 202		
Groupe et associés	156 803	156 803		
Autres dettes	108 000	108 000		
TOTAL	1 191 996	575 277	616 719	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	197 162			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	2 210 000			2 210 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 449
Total	1 449

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 564
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 010
Dettes fiscales et sociales	31 989
Autres dettes	108 000
Total	147 563

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
REMUNERATION MANDAT DE PRESIDENT	432 000
Total	432 000

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	432 000
Total	432 000

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

16

Désignation de l'entreprise : SAS ASSAINI GROUP				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	5
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	432 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	432 000
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	567
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	567
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 916
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	136 922
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	245
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	139 082
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	293 485
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	293 485
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	432 000	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	3 644 410
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Les entreprises assujetties au régime de la CVAE doivent compléter dans la notice n° 1330 CVAE les données relatives à la production immobilisée déclarée dans la notice n° 2023-MVT-SIS-E Collection des entreprises à qualification des effectifs.

ASSAINI GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 2 210 000 euros
Siège social : 3 rue Eugène Labiche
75016 PARIS
849 976 428 R.C.S. PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUILLET 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

Bénéfice de l'exercice.....**199 687,36 euros**

Au compte « Report à nouveau » **170 778,45 euros**
A l'absorption des pertes antérieures

A la réserve légale **1 445,45 euros**

Le solde, soit la somme de.....**27 463,46 euros**
En totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juillet 2023 :

Cette résolution est adoptée par les associés présents ou représentés, à la majorité de 2 160 000 voix pour, contre 20 000 voix contre et 0 abstentions.

**Certifié conforme
La Présidente**